



Informations municipales

Maison de santé /Centre Commercial.

Le permis de construire a été déposé fin février ce qui laisse supposer un début des travaux en fin 2021. La durée des travaux est estimée à 15 mois. Ce projet est réalisé par le groupe immobilier Angelotti, aménageur foncier.

A ce jour sont prévus : 2 docteurs, 2 dentistes, 1 pharmacie, 1 ostéopathe, 1 podologue, 1 psychiatre, 1 micro crèche de 10 places, 1 épicerie et 1 restaurant pizzeria



Nouvelle école élémentaire.

L'école des petits artistes, constituée aujourd'hui de cinq classes maternelles et huit classes élémentaires, va devenir insuffisante pour satisfaire les besoins scolaires dans les années à venir.

Afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles la création d'un nouvel ensemble élémentaire a été décidée ; son ouverture est prévue pour la rentrée 2023. Il sera constitué de 12 salles, complétées de nouveaux locaux d'accueil et espaces dédiés au personnel et aux enseignants.

Trois architectes choisis parmi 59 candidatures planchent sur le projet, le lauréat sera connu avant cet-été. Il aura notamment en charge de constituer le dossier final de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux

Situé à proximité du Centre de Loisirs, ce nouvel ensemble permettra de libérer tous les espaces disponibles dans les bâtiments actuels pour y accueillir dans les meilleures conditions les enfants des classes maternelles.



Termites :

En janvier nous vous avons informé de la présence de termites à la rue Malcousinat au village.

Actuellement une habitation située route des Coteaux, entre le futur lycée et la C3G, est infectée.

Nous préconisons aux propriétaires riverains de bien vouloir rester attentifs à ce fléau et si nécessaire d'effectuer un contrôle sanitaire et/ou d'implanter des piègeages pour déterminer l'état sanitaire de leur terrain et habitation.

Pour rappel, la loi (Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2006, Article L133-4) impose à tout occupant qui remarque des indices révélant la présence de termites dans son immeuble bâti ou non bâti d'en faire la déclaration en mairie.

Les termites ne sont pas faciles à repérer. Les signes d'infestation les plus fréquents sont constitués par des tunnels soulevés de terre. Ils apparaissent à la surface des murs, du bois ou du sol et sont empruntés par les insectes qui ravitaillent leur colonie en cellulose : bois, carton, papiers, ...,

Coupure d'électricité

Enedis nous informe qu'afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle il est prévu d'éventuelles coupures de courant sur certaines zones de la commune le **mardi 18 mai entre 9h et 12h**.

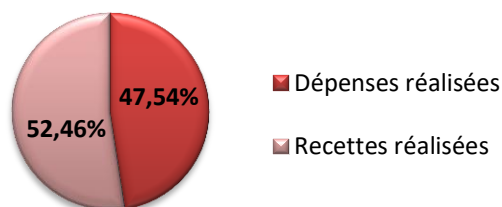
Le secteur n'est pas précisé par Enedis.



FINANCES LOCALES

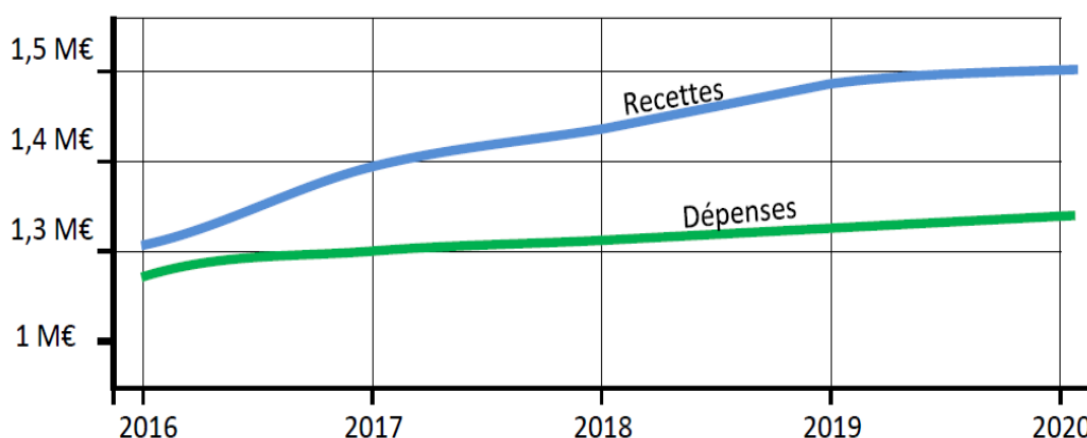
Un compte administratif 2020 favorable malgré un contexte sanitaire complexe.

Section de Fonctionnement	TOTAL
Dépenses réalisées	1 394 502,23 €
Recettes réalisées	1 538 521,12 €

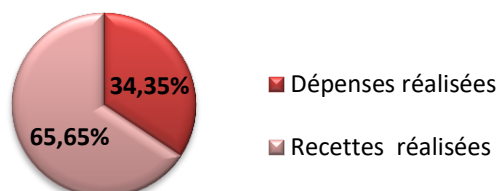


➤ Un résultat de clôture en Fonctionnement pour l'année 2020 de : **+ 254 046,44 €** (dont l'excédent de 2019 110 027,55 €)

Des finances communales saines en recettes et dépenses de fonctionnement



Section d'Investissement	TOTAL
Dépenses réalisées	729 293,88 €
Recettes réalisées	1 393 877,36 €



➤ Un résultat de clôture positif en Investissement pour l'année 2020 de : **+ 664 583,48 €**

Des opérations en investissement prévues ou engagées en 2020, en cours de réalisation ou non débutées (gymnase-aménagement du RD 45...) sont reportées en restes à réaliser en dépenses (travaux à réaliser) et en recettes (subventions à encaisser) au budget primitif de 2021 et par anticipation ramènent l'excédent réel de la section d'investissement à un excédent de 66 610,90 €.

Un budget primitif 2021 prudent et ambitieux qui s'équilibre à 1 893 012 €

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2021 le 07 avril dernier.

Celui-ci est marqué par une double volonté : la maîtrise des dépenses de fonctionnement à qualité de service égal, mais également la poursuite des efforts pour l'avenir en matière d'investissement.

Elaboré dans la recherche du bon équilibre, il tient compte des recettes attendues mais surtout des besoins de la commune et de sa population.

En investissement, tourné vers l'avenir, les programmes se veulent pluriannuels pour une articulation des projets et leur développement maîtrisé dans le temps.

Ils concernent essentiellement les domaines de l'Education, EPS et loisirs sportifs :

- la construction du gymnase avec un restant à charge communal prévisionnel de 1 652 000 €
- la construction d'une école élémentaire avec un restant à charge communal prévisionnel de 1 600 000 €.

Les ressources principales de la commune se limitant aux dotations et subventions, aux produits des services et domaines, à la fiscalité et au recours à l'emprunt pour financer les investissements lourds, la commune a souhaité une évolution des taux de foncier de 5%, soit un complément de recettes communales de 35 000 €, afin de garder la maîtrise de sa fiscalité et le cap d'une pression fiscale raisonnée.

Report élections Départementales et Régionales

Au mois de mars nous vous avons informé des futures élections qui devaient avoir lieu les 13 et 20 juin 2021.

Mi- avril la décision du gouvernement reporte les élections
au **20 et 27 juin**.

Les élections départementales et régionales sont deux scrutins distincts. Même si elles ont lieu le même jour, il faudra glisser un bulletin dans deux urnes différentes.

Procuration : si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour des départementales et régionales, vous pourrez toujours voter par procuration.

Pour ces élections-là, le jour du vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations.

Par exemple, il peut avoir :

- Soit 2 procurations établies en France
- Soit 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger
- Soit 2 procurations établies à l'étranger.

Pour que la double procuration soit acceptée mandants et mandataires devront être inscrits dans la même commune.



Enquête auprès du public - C3G

Information de la part de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou : Enquête auprès du public : votre avis est important !

- Connaissez-vous votre Communauté de Communes ?
- Comment mieux vous informer sur les actions et les projets du territoire ?

DONNEZ VOTRE AVIS EN PARTICIPANT À CETTE ENQUÊTE.

Complétez le questionnaire en ligne, en moins de 10 mn et de façon anonyme sur :

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/communaute/enquete-aupres-du-public>

ENQUÊTE AUPRÈS DU PUBLIC

Votre avis nous intéresse !

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou,
à votre écoute pour mieux vous informer.

PARTICIPEZ À NOTRE ENQUÊTE SUR
www.cc-coteaux-du-girou.fr

Moins de 10mn pour répondre • enquête anonyme • Merci pour votre contribution

Les élus communautaires viendront aussi à votre rencontre dans votre commune pour recueillir vos impressions.

Des questionnaires imprimés sont également disponibles en mairie pour les personnes ne souhaitant pas répondre sur internet.

Merci pour votre contribution.

www.cc-coteaux-du-girou.fr
LE SERVICE COMMUNICATION
Communauté de Communes
des Coteaux du Girou
Tél : 05 34 27 45 73
communication@coteauxdugirou.fr



Bibliothèque municipale

Après de longues années au service des lecteurs Brigitte FELICETTI a cédé sa place à Carine PAIRASTRE pour la gestion de la bibliothèque.

Nous souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée à Brigitte.

Carine vous accueille aux horaires habituels :
Mardi : 16h00 à 18h00, Mercredi : 14h30 à 18h00,
Vendredi : 16h00 à 18h00, Samedi : 9h45 à 12h15.

Fermeture les lundis, jeudis et dimanches.

Espace Debat-Ponsan, Place Bellegarde, au RDC coté Petite rue.

Téléphone : 05 61 74 96 41

Courriel : bibliotheque-gragnague@orange.fr



Informations associatives :

Gragnarun annulé.



En Effet, suite à de nombreuses contraintes sanitaires "protocole sanitaire renforcé" dû à la COVID-19, nous ne sommes pas en mesure d'organiser de manière festive notre manifestation sportive "GragnaRun"

C'est une manifestation qui doit se dérouler dans la festivité, d'échange et de partage, mais les contraintes sanitaires sont vraiment très contraignantes pour que ce rassemblement se passe comme nous le voulions.

Malgré la venue de nombreux vaccins cela ne suffit pas pour un bon déroulement sans de grosses contraintes sanitaires pour nos bénévoles et nos coureurs.

Nous reportons cette manifestation sportive en 2022.

Merci de votre compréhension.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La commission GragnaRun de l'association Les petons Gragnaguais.

Maurice L.